



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

**budget : fonctionnement**

Question écrite n° 25086

## Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie au sujet des services du Trésor général. Le syndicat Force ouvrière du Trésor du Rhône s'inquiète à terme du manque d'effectifs en général et en particulier dans les effectifs des cadres B et C. Depuis dix ans, le nombre du personnel a été régulièrement réduit. Malgré les gains de productivité dus à l'informatique, de nouvelles missions ont été confiées au personnel entraînant de nouvelles charges de travail. Par exemple le développement de la nouvelle comptabilité M14 pour les collectivités locales en fait partie. Un risque de dégradation des relations avec les ordonnateurs locaux peut avoir des conséquences préjudiciables. Il lui demande quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour permettre au personnel du Trésor d'accomplir ses missions de service public dans des conditions de travail satisfaisantes.

## Texte de la réponse

Les actions de modernisation des procédures et d'adaptation des structures dans lesquelles se sont inscrits les services financiers ont effectivement permis de dégager des gains d'efficacité. Elles ont permis aux pouvoirs publics de procéder à des suppressions d'emplois qui, dans une politique générale de stabilisation des effectifs de la fonction publique en rupture avec la politique de compression suivie par le Gouvernement précédent, a rendu possible la création d'emplois dans d'autres secteurs prioritaires qui ont moins que d'autres la possibilité de réaliser des gains de productivité (justice, enseignement supérieur...). Ces suppressions sont accompagnées de créations et de transformations d'emplois, d'une part, et de requalifications des emplois, d'autre part. Pour ce qui concerne les services du Trésor, la généralisation de la micro-informatique dans les trésoreries et le développement de procédures télégérées intégrées ont contribué, tout en générant des gains de productivité, à renforcer l'efficacité de ce réseau. Des redéploiements significatifs ont ainsi pu être opérés pour répondre aux nouvelles missions confiées à ces services, telles que le contrôle financier déconcentré, les missions d'expertise économique et financière et des transferts d'attribution des recettes locales des douanes. Ce sont ces mesures de modernisation, combinées à l'adaptation des modalités de gestion des trésoreries qui permettront au réseau du Trésor public de rester un service de proximité et de préserver le niveau de qualité de ses prestations au bénéfice des usagers et des élus.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Gerin](#)

**Circonscription :** Rhône (14<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25086

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 8 février 1999, page 701

**Réponse publiée le** : 24 mai 1999, page 3138